



FRIBOURG LADIES HC

c/o Emanuel Jungo

Président

Bodenacher 12f

3047 Bremgarten

+41 79 376 49 31



fribourgladieshockeyclub.com

Membre de:



Concept de protection pour les entraînements et matchs dès le 18.08.2020

Version: 18 août 2020

Auteur: Emanuel Jungo, responsable du plan coronavirus



Sponsors:



axians



ECAB
KGV



ahgcars
ahgroup

FIDUTRUST REVISION SA





Nouvelles conditions cadres

Depuis le 6 juin 2020, les entraînements sont à nouveau autorisés dans tous les sports, sous réserve du respect des concepts de protection propres à chaque club. Le 22 juin, de nouvelles modifications sont entrées en vigueur. Pour les activités sportives nécessitant un contact physique étroit et constant, il est recommandé d'organiser l'entraînement par groupes fixes. On parle de contact étroit lorsque des personnes restent longtemps (plus de 15 minutes), ou de manière répétée, à une distance de moins de 1,5 mètre les unes des autres, sans mesure de protection.

Les 6 principes suivant doivent être respectés:

1. Pas de symptômes de maladie

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et doivent contacter leur médecin pour convenir la suite du traitement.

2. Garder ses distances et masque de protection

Lors de l'entrée dans les zones des 2 patinoires, ainsi que dans le vestiaire, lors des entretiens dans les couloirs, dans les douches et en quittant l'intérieur des 2 patinoires, la distance minimale de 1,5 mètre doit être maintenue dans la mesure du possible. Toutes les joueuses ainsi que spectateurs et spectatrices, quel que soit leur âge, doivent porter un masque de protection à l'intérieur de la patinoire (exception: joueuses sur la piste de glace). sauf sur la piste de glace). Le shakehand traditionnel et tout contact personnels sont à refuser.

3. Se laver soigneusement les mains

Le fait de se laver les mains prend un rôle clé en matière d'hygiène. Il est donc important de se laver les mains régulièrement, avant et après les matchs soit avant et après les entraînements) avec du savon, pour se protéger soi-même et son entourage.

4. Etablir des listes de présences

Afin de simplifier le contact tracing, le club tient des listes de présences pour tous les entraînements. La personne qui dirige l'entraînement est chargée de tenir une liste exhaustive et exacte ainsi que de la remettre à la personne responsable du plan coronavirus (voir point 5). Le club est libre de décider de la forme sous laquelle il souhaite tenir cette liste (par exemple doodle, application, excel, etc.).

5. Designation d'une personne responsable au sein du club

Chaque organisation qui prévoit de reprendre les entraînements doit nommer un(e) responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Dans notre club, il s'agit de Emanuel Jungo. Toutes questions sont directement à adresser à lui-même (tél. +41 79 376 49 31 ou par courriel à jungo.emanuel@bluewin.ch).

6. Besondere Klub -Bestimmungen

Le Fribourg Ladies HC se tient aux directives de la Confédération, de Swiss Olympic et de Swiss Ice Hockey. En plus du concept de protection de l'exploitant (la Ville de Fribourg) nous demandons jusqu'à nouvel avis de respecter de manière stricte les **directives pour les entraînements et matchs** suivantes.

Sponsors:





Directives pour les entraînements et matchs

Matériel pour les entraînements et matchs

Seul le matériel personnalisé est à utiliser, c'est-à-dire:

- Chaque joueuse à sa propre gourde
- Chaque joueuse à son propre maillot d'entraînement
- Chaque joueuse et les entraîneurs ont leur propre produit de désinfectant

Pas de nourritures ouvertes.

Chaque joueuse à sa propre nourriture et est responsable pour l'élimination des déchets correctement.

L'entraîneur et le staff sont conjointement responsables

Pour la désinfection du matériel utiliser de tout le groupe.

Zone banc des joueurs & couloirs aux vestiaires

L'accès au banc des joueurs est strictement limité aux joueuses, aux entraîneurs, aux membres du staff et aux fonctionnaires du club. Pour tous les membres du staff (les entraîneurs ne sont pas concernés) ainsi que pour les fonctionnaires, le masque de protection est obligatoire. L'accès aux vestiaires aux spectateurs et parents est strictement interdit.

Vestiaires et douches

- dans la mesure du possible la distance minimale de 1,5 mètre doit être respectée
- dans le vestiaire le masque de protection est obligatoire pour tout le monde
- douches: à utiliser que chaque 2ème douche (une après l'autre de manière rapide)
- l'utilisation du sèche-cheveux et/ou l'installation d'un appareil de sèche-gants est interdit
- pendant l'utilisation du vestiaire, la porte reste ouverte (l'aération est très importante)
- avant de quitter le vestiaire les surfaces utilisés, comme par exemple le banc, poignées des portes, interrupteurs sont à désinfecter

Matchs à domicile

- Le Fribourg Ladies informe les adversaires suffisamment tôt sur les mesures de protection mises en place
- Le club adversaire se charge de prendre assez de son propre matériel de protection (masques et gants)
- Le thé pendant les pauses est à distribuer par le staff muni de masques et gants (il en va de même pour toute consommation de collation avant, pendant et après le match)
- il est absolument recommandé d'utiliser de la vaisselle jetable. Celle-ci doit être débarrasser correctement.

Sponsors:





Vestiaire des arbitres

- L'accès au vestiaire est uniquement et strictement qu'aux arbitres ainsi qu'aux membres du chronométrage
- Dans la mesure du possible la distance minimale de 1,5 mètre doit être respectée
- Dans le vestiaire des arbitres le masque de protection est obligatoire
- douches à utiliser l'un après l'autre et de manière rapide)
- l'utilisation du sèche-cheveux est interdit
- avant de quitter le vestiaire, les surfaces utilisés, comme par exemple le banc, poignées des portes, interrupteurs sont à désinfecter

Chronométrage et banc des pénalités

- Port du masque et gants obligatoires pour staff et fonctionnaires
- Dès 3 personnes sur le banc des pénalités : Masque de protection obligatoire (Directive Swiss Ice Hockey)

Fribourg, le 18 août 2020

au nom du comité

Emanuel Jungo,
Responsable du plan coronavirus et président

Fribourg Ladies HC

Sponsors:



axians



ECAB
KGV



ahg cars
ahgroup

FIDUTRUST REVISION SA

